

**Règlement particulier complet du CDA Privé n°2 du 11 décembre 2016 se déroulant au complexe sportif de Bricquebec et organisé par l'UCB Badminton**

Le tournoi est autorisé sous le numéro (*attribution en cours*). Il est ouvert à tout joueur ayant une licence FFBAD valide pour la saison 2016-2017, dans un club affilié au CODEP 50. Le tournoi se joue dans la catégorie sénior. Sont autorisés à participer tous les Juniors et Vétérans.

**Art.1 : Tableaux proposés**

Le tournoi se déroulera sur deux jours de la manière suivante :

- Doubles Hommes et Doubles Dames le dimanche 11 décembre 2016.

Les séries proposées sont les suivantes :

<b>Doubles Hommes et Doubles Dames</b>
R4 R5
R6 D7
D8 D9
P

Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de regrouper certaines séries si le nombre de participants s'avérait insuffisant. Un joueur peut s'inscrire dans une série supérieure à son classement dans la limite d'un seul surclassement. Le meilleur classement d'une paire sera déterminant pour la validation de la série (et non la moyenne de la paire).

En cas d'absence d'un joueur d'une paire celui ci pourra être remplacé par un joueur inscrit en "x" sur décision du J.A

**Art.2 : Droits d'inscriptions :**

5€ pour un tableau.

En cas de forfait involontaire, annoncé avant la compétition, et dûment justifié, la somme correspondante pourra être remboursée sur demande écrite adressée au club.

Les inscriptions devront être envoyées au plus tard le dimanche 4 septembre, cachet de la poste ou date d'envoi de l'e-mail faisant foi. Le club organisateur ne retiendra aucune inscription par téléphone. Le paiement libellé à l'ordre de l'UCBB devra être adressé avant le tirage au sort chez M.DESPLANQUES Emmanuel - 23 Bis Rue de Percy - 50700 LIEUSAIN - 06 23 94 15 15.

Les têtes de séries et de poules seront désignées suivant le CPPP au jour du tirage au sort le 6 décembre 2016.

**Art.3 : Juge arbitre et arbitre :**

Le Juge arbitre du tournoi est M. Chabaud Bruno.

Le tournoi se fera en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées par un arbitre officiel dans la mesure du possible. Le JA pourra désigner un arbitre pour un match à la demande fondée d'un joueur.

**Art.4 : Horaires prévus :**

Chaque joueur devra se présenter à minima 45 min avant l'heure de son premier match. Le rendez-vous initial est fixé à 8 h pour un début de match à 8 h 30.

**Art.5 : Salle :**

Les matchs se joueront au complexe sportif de Bricquebec (Rue Docteur Mabire). Une buvette sera mise à disposition des joueurs proposant une large gamme de plats sucrés, salés ainsi qu'une sélection de boissons fraîches et chaudes. Il sera interdit de déguster les plats auprès des terrains. Des tables et des chaises seront mises à disposition des joueurs en terrasse leur assurant une vue imprenable sur le spectacle.

**Art.6 : Déroulement :**

Le comptage des points se fera en 21 points, deux sets gagnants. Tous les tableaux comporteront à minima une phase de poules. Il n'y aura pas de tableaux en élimination directe.

Si le joueur désire momentanément quitter la salle, il doit en référer au juge arbitre.

**Art.7 : Volants :**

Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige entre les deux parties, le volant sera le Yonex AS 30. Il sera possible d'en acheter sur place au prix de 31 euros par boîte.

**Art.8 : Point de règlement :**

Le Tournoi se déroulera suivant le Règlement Général des Compétitions et les Règles Officielles de Badminton (édités par la FFBad)

- Tout joueur devra être en règle, autorisé en compétition senior, et être licencié (avec les éventuels surclassements nécessaires) le jour de son inscription.
- Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- Les joueurs auront 3 minutes pour débiter leur match à partir de l'appel de celui-ci.
- Le temps de repos minimum entre deux matches consécutifs sera de 20 minutes
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad sera exigée sur les terrains.
- Le nombre limite de joueur est porté à 120
- Tout litige sera examiné par le Juge-arbitre, sa décision sera sans appel.

**Art.9 : Récompenses :**

Des lots seront distribués aux vainqueurs ainsi qu'aux finalistes de chaque tableau. La valeur totale des lots sera à minima de 350 €

**Art.10 : Vols :**

Le club décline toute responsabilité en cas de vol dans la salle, les joueurs étant responsables de leurs biens.